

Monsieur,

J'ai changé de service
et suis maintenant af-
fecté au le conseil de guerre
de Paris - si ce ne vous
dérangé pas outre me-
sure je vous demanderais
de passer me voir en-
tôt de 2 h à 6 h au
Palais - ou nous pourrions
causer. Le le conseil de
guerre se trouve au des-
sus du Tribunal com-
mune cour de la

sainte. Chapelle au besoin
je pourrais aller vous
voir en soir vers 7 heures
en sortant du Palais ce
qui me dérangerait d'ailleurs.
Pour cette hypothèse donnez
moi, au cas où vous ne ven-
riez pas au Palais vers 7 heures
et heures.

Avec mes meilleurs
compliments

U. Ballez

S. Ballot

avocat - 1 rue Pétrel
près gare de Lyon.